

Entre le soussigné et le Camping Les Platanes, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

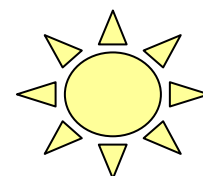
Je soussigné(e). Mr Mme Melle

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Tel..... (tel2,)..... (fax) (portable).....



Accepte les conditions générales de location (au verso) et les tarifs joints à ce courrier et s'engage à occuper un mobil home (non accessibles aux personnes handicapées) **(cocher le choix)** :

6 personnes maximum	Rapidhome Loft 73 climatisé 6 ^{ème} saison	30 m ² + terrasse semi-couverte	3 chambres : 1 chambre parents 1 lit 190/140 2 chambres de 2 lits de 190/80 cm
5 personnes maximum	Rapidhome Loft 75 climatisé 6 ^{ème} saison	28 m ² + terrasse semi-couverte	2 chambres : 1 chambre parents 1 lit 190/140cm 1 chambre de 3 lits de 190/80 cm (dont 1 lit superposé interdit aux moins de 6 ans)
5 personnes maximum	Savanah Climatisé 2 ^{ème} saison	30 m ² + terrasse semi-couverte	2 chambres : 1 chambre parents 1 lit 190 X 140 1 chambre 3 lits 190 x 80 (dont 1 lit superposé interdit aux moins de 6 ans)
5 personnes maximum	Florès climatisé 1 ^{ère} saison	30m ² + terrasse semi-couverte	2 chambres : 1 chambre parents lit 190 X 140 cm 1 chambre 3 lits 190 x 80 (dont 1 lit superposé interdit aux moins de 6 ans)
4/5 personnes maximum	Savanah climatisé 5 ^{ème} saison	30 m ² + terrasse semi-couverte	2 chambres + 1 lit tiroir dans le salon de 190/140 cm (1 chambre parents 1 lit de 200/160 cm) (1 chambre de 2 lits de 190/80 cm)
4 personnes maximum	Rapidhome Loft 75 climatisé 9 ^{ème} saison	28 m ² + terrasse semi-couverte	2 chambres : 1 chambre parents 1 lit 190/140 cm 1 chambre de 2 lits 190/80 cm
4 personnes max + emplacement lit bébé	Océane climatisé 1 ^{ère} saison	27 m ² + terrasse semi-couverte	2 chambres : 1 chambre parents lit 190 X 140 cm (+ emplacement lit bébé, lit non fourni) 1 chambre 2 lits 190 X 80 cm

MONTANT DE LA LOCATION€

Nombre adultes Date arrivée
Nombre enfants..... Date départ

VERSEMENTS

- Acompte de 30% du montant de la location : € à la signature du présent contrat
- A la remise des clés : paiement du solde : € et dépôt d'un chèque de 300€ de caution.

MODE DE REGLEMENT

Joindre le contrat de location en double exemplaire, accompagné du versement de 30% du total du séjour€,

- soit par chèque à l'ordre du Camping Les Platanes,
- soit par virement bancaire (code IBAN : FR76 1589 9089 1100 0585 1824 562 – code BIC : CMCIFR2A – Titulaire : SARL Camping les platanes 07260 ROSIERES)
- soit par chèque vacances,
- ou par mandat.

En cas de virement, noter date et coordonnées (exemple Réservation M.Dupont Pierre le) :

Les animaux sont interdits dans les mobil homes.

Ce présent contrat est à renvoyer rempli et signé en double exemplaire. Un exemplaire vous sera renvoyé afin de vous confirmer la réservation.

Le Camping Les Platanes réserve, selon les conditions de location, un mobil home catégorie : Rapidhome Loft 73- Rapidom Loft 75 - Savanah - Océane – Florès (rayer la mention inutile) aux dates indiquées ci-dessus.

Fait à

le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le gérant SARL Camping les Platanes
Signature

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

• **Réservation :**

Les réservations se font uniquement avec le formulaire de réservation, après accord du Camping et dans la limite des disponibilités.

Du 26 juin 2010 au 28 Août 2010 les réservations s'effectuent pour des séjours à la semaine du samedi 14h30 au samedi 11h00.

De l'ouverture au 26 Juin 2010 et du 28 Août 2010 à la fermeture, les locations se louent :

- à la semaine, soit 7 nuits (arrivée lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi ou dimanche après 14h30 ; départ le même jour de la semaine suivante avant 11 heures)
- à la nuit avec un minimum de 3 nuits.

A réception de votre réservation et de votre acompte, nous vous adresserons, en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée.

Pour la réservation d'un mobil-home, il vous est demandé un acompte de 30% de la valeur totale du séjour.

Le solde du séjour ainsi qu'une caution de 300 € devront être versés à votre arrivée, à la remise des clés.

Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux.

• **Modifications et annulations :**

Arrivée retardée – Départ anticipé : En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de retard, nous vous demandons de nous prévenir. Si vous n'avez pas prévenu la direction du camping, celle-ci pourra disposer de la location dans un délai de 24 heures après la date prévue de votre arrivée et l'acompte restera acquis au camping.

Du fait du Camping Les Platanes : en cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

• **Dommages :**

Un premier inventaire du mobil-home sera effectué au moment de la remise des clés, à l'arrivée. Un deuxième inventaire se fera le jour du départ pendant les heures d'ouvertures de la réception. En cas d'impossibilité l'inventaire de départ sera effectué en votre absence et la caution vous sera restituée s'il y a lieu par courrier postal sous un délai de 10 jours.

Si le mobil-home n'est pas propre lors de votre inventaire de départ, nous retiendrons 50€ sur votre caution.

Toute dégradation des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui garnissent les hébergements ou les bâtiments d'accès communs engage de plein droit la responsabilité de son auteur.

Le client locataire en titre d'un hébergement locatif est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations, apportés tant à l'hébergement qu'à toutes les installations du camping, commis par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite. Les équipements et installations du camping doivent être utilisés conformément à leur destination ordinaire.

Assurance responsabilité civile obligatoire.

Les objets manquants ou endommagés vous seront facturés, la direction procédera elle-même au remplacement ou à la réparation de ces objets. Les coûts pouvant être engendrés par ces opérations (remplacement ou réparation de mobilier) vous seront facturés.

• **Animaux :**

Les animaux ne sont pas acceptés en location.

• **Règlement intérieur du camping**

Toute personne séjournant dans les mobil-homes sera tenue de se conformer au règlement intérieur du camping.

Nous vous rappelons que les caleçons sont interdits dans la piscine et que les slips de bain sont obligatoires, bouées ou animaux gonflables de grande taille sont également interdits.

• **Contrat de location**

Nous vous remercions de nous renvoyer le contrat de location rempli et signé en double exemplaire. Un exemplaire vous sera retourné afin de vous confirmer la réservation.